


## AVIS D'INSCRIPTION

CHEMINEMENT ANTÉRIEUR		DATE DE LA RÉUNION	29 septembre 2017	CHEMINEMENT ULTÉRIEUR	
CVE		CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)		CE	
SCR		COMITÉ EXÉCUTIF (EX)		CA	
CE		COMMISSION DES ÉTUDES (CE)		EX	
CONSEIL ACADÉMIQUE		SOUS-COMMISSION DES RESSOURCES (SCR)		UQ	
		COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE (CVE)	X		

DOSSIER CONFIDENTIEL

Intitulé du dossier	Point
Nomination d'un professeur au Comité des usagers du Centre sportif	9.3

Responsable du dossier Jean-Pierre Hamel Directeur du Centre sportif	Signature 	Date 15 septembre 2017
--	---	---------------------------

Préparé par Jean-Pierre Hamel Directeur du Centre sportif
---

Cet avis d'inscription concerne un contrat que le Service des affaires juridiques a déclaré adéquat quant à ses aspects juridiques

<b>DOCUMENTS ANNEXÉS</b>
--------------------------

OBJECTIF Pour information  Pour recommandation  Pour adoption

<b>RECOMMANDATION OU AVIS</b>
La direction du Centre sportif recommande d'adopter la nomination suivante : <ul style="list-style-type: none"> <li>Nomination d'un professeur pour un mandat de 2 ans au Comité des usagers du Centre sportif.</li> </ul>

## Synthèse du dossier

Le Comité des usagers du Centre sportif est composé de :

➤ 6 membres étudiants : dont obligatoirement 3 membres étudiants du Comité de la vie étudiante provenant de 3 facultés différentes; 3 membres étudiants provenant des usagers du Centre sportif et de

➤ 6 membres institutionnels : 1 professeure, professeur, 1 membre institutionnel du Comité de la vie étudiante, 1 membre de la direction des Services à la vie étudiante, 1 employée, employé du Centre sportif élu par et parmi les employées, employés réguliers, 1 personne qui œuvre au Centre sportif soit à titre d'employé non syndiqué et non étudiant ou à titre de bénévole et la directrice, directeur du Centre sportif qui agit à titre de président(e)du Comité.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

Projet de résolution

**Nomination d'un professeur au Comité des usagers du Centre sportif**

**RÉSOLUTION XXXX-XX-XXXXX**

ATTENDU la résolution 2002-CVE-110 sur la composition du Comité des usagers du Centre sportif, déterminant la composition du comité;

ATTENDU l'importance de la présence d'un professeur au Comité des usagers du Centre sportif;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par \_\_\_\_\_, appuyé par \_\_\_\_\_, que la Comité de la vie étudiante :

NOMME monsieur Paul G. Hénault, professeur au Département des Sciences de l'activité physique, à siéger, pour un mandat de deux ans, au Comité des usagers du Centre sportif.